

# **Grammaire : un impératif de concertation**

**Les organisations syndicales soussignées, soucieuses d'éviter que des décisions soient prises sans concertation sur le sujet de la grammaire, adressent au ministre de l'Éducation nationale la lettre suivante :**

Monsieur le ministre,

Vous avez décidé de faire de l'enseignement de la grammaire à l'école et au collège votre nouveau chantier pédagogique. Nous attirons votre attention sur la nécessité d'ouvrir sur ce sujet important une concertation tant avec les organisations professionnelles qu'avec la communauté universitaire avant de donner d'éventuelles instructions ou de modifier les programmes scolaires.

Le rapport Bentolila constitue une base de travail intéressante. Nous avons fait savoir l'intérêt mais aussi les limites que revêt ce document qui ne peut à lui seul tenir lieu de débat.

Le groupe d'experts sur la maîtrise de la langue que président le professeur Pierre Brunel et l'inspectrice générale Martine Safra doit rendre ses conclusions en janvier.

Nous vous demandons, Monsieur le ministre, à partir de ces différents éléments d'ouvrir la concertation qu'attendent tous les enseignants soucieux d'améliorer chez leurs élèves la maîtrise de la langue française. La légitimité d'une instruction ministérielle ne peut être fondée que dans un processus de décision respectant aussi bien le principe de consultation élargie que le fonctionnement institutionnel.

La publication hâtive et basée sur un rapport unique de nouveaux textes provoquerait inévitablement de nouvelles polémiques dont le système éducatif n'a nul besoin.

**Luc Bérille,**  
secrétaire général  
du SE-UNSA

**Patrick Gonthier**  
secrétaire général  
de l'UNSA Éducation

**Dominique Lassarre,**  
secrétaire générale  
de Sup'Recherche

**Patrick Roumagnac,**  
secrétaire général  
du SI.EN

## **Contacts presse**

- **Syndicat des Enseignants :**  
*Brigitte Biardoux (01 44 39 23 9, [brigitte.biardoux@se-unsas.org](mailto:brigitte.biardoux@se-unsas.org))*
- **Sup'Recherche :**  
*Dominique Lassarre (01.58.46.14.85, [sup-r@unsa-education.org](mailto:sup-r@unsa-education.org))*
- **Syndicat de l'Inspection de l'Éducation nationale :**  
*Patrick Roumagnac (01 43 22 68 19, [sien@unsa-education.org](mailto:sien@unsa-education.org))*
- **Fédération UNSA Éducation :**  
*Jérôme Crozat (06 85 33 27 05, [jerome.crozat@unsa-education.org](mailto:jerome.crozat@unsa-education.org))*